

**PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS
DE L'ÉLECTION PARTIELLE POUR LE REMPLACEMENT
D'UN REPRÉSENTANT DES PERSONNELS
DU COLLÈGE A
AU CONSEIL D'UFR DROIT, ÉCONOMIE, GESTION (DEG)**

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, livres VI et VII, et notamment les articles D 719-1 à D 719-40, fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des EPSCP ainsi que des modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université modifiés et approuvés en date du 21 mai 2019,
- Vu les statuts de l'UFR DEG approuvés par le conseil d'administration du 27 juin 2017,
- Vu l'arrêté du président n°2020-24-DAGAP du 17 décembre 2020 portant organisation d'une élection partielle pour le remplacement d'un représentant des personnels du collège A au conseil d'UFR Droit, Économie, Gestion (DEG),
- Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin en date du 28 janvier 2021,

ARRÊTE

Article 1

Sont proclamés les résultats du scrutin pour le remplacement d'un représentant des personnels du collège A au conseil d'UFR DEG qui a eu lieu le 28 janvier 2021 (en annexe).

Article 2

Le présent arrêté sera affiché en zone présidence et dans le hall de l'UFR DEG.

Il sera également consultable dans le recueil des actes et des décisions à la rubrique « actes réglementaires » sur le site internet de l'université par le menu accès rapide ou via la plateforme e-Doc de l'université – Affaires Juridiques – rubrique « actes réglementaires ».

Il sera transmis à monsieur le Recteur de Région académique, Chancelier des Universités.

Article 3

Le directeur général des services de l'université est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Avignon, le 29 janvier 2021

Le Président d'Avignon Université,


Philippe ELLERKAMP

Pièce jointe : Résultats du scrutin du 28 janvier 2021.

Transmis au recteur de région académique, chancelier des universités et publié le

29 JAN. 2021

**PROCLAMATION DES RÉSULTATS
ÉLECTION PARTIELLE AU CONSEIL D'UFR DEG**

COLLÈGE A

RÉSULTATS du SCRUTIN du 28 janvier 2021

Nombre d'électeurs inscrits :

Nombre de votants :

Bulletins blancs et nuls :

Suffrages exprimés :

Nombre de sièges titulaires à pourvoir

CANDIDAT	SUFFRAGES OBTENUS
MARREL Guillaume	3

EST PROCLAMÉ ÉLU : MARREL Guillaume